

Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

Vous trouverez ci-après, présenté succinctement, le rapport de votre Conseil d'administration qui, en étroite collaboration avec la Direction, a dû faire face, au cours de ce semestre, à des situations sérieuses tant sur le plan financier que sur le plan administratif.

Un de nos camarades prisonniers a été libéré pour raison de santé. Nous pensons être votre interprète pour adresser à tous nos camarades prisonniers l'expression de notre fraternelle sympathie.

Au cours de ce semestre, nous avons eu à déplorer la mort de différents camarades : Labbé (Marcel), associé, Plocque, auxiliaire, tous deux en activité, et de nos camarades retraités Foulrier (Félix), Gouzi (François), Pierrot (Amédée), sociétaires, ainsi que celle de M^{me} Bonnet, veuve de retraité.

En même temps que nous préparions l'établissement de ce rapport, nous avons eu à nous occuper d'une façon très active de la relève; en conformité des prescriptions qui s'y rapportent, il nous a été demandé un nombre assez important de camarades, tant associés qu'auxiliaires. Ces camarades auront probablement rejoint les usines allemandes au moment où aura lieu cette assemblée; nous espérons qu'ils reviendront bientôt reprendre leur place parmi nous.

Les camarades suivants ont fait valoir leur droit à la retraite : Copine (Eugène), Nart (Paul), Grojant (Auguste), associés, Mars (Louis), auxiliaire, M^{mes} Fruchart (Berthe), Gasson (Louise), Foulrier (Elise), Villemot (Louise) et Pfister (Jeanne), veuves de retraités.

A la date du 15 octobre 1942, le nombre des retraités s'élève à 152 dont 87 associés, 27 non associés et auxiliaires et 38 veuves.

A cette même date, l'effectif du personnel, chantiers et Viry-Châtillon compris, est de 847.

Le nombre des associés est de 383.

De plus, les élèves de notre école sont au nombre de 27.

Le personnel travaillant à domicile s'élève à 260.

En raison des circonstances actuelles, le Conseil a décidé, jusqu'à nouvel ordre, la fermeture du tour de rôle des mécaniciens. Les demandes d'inscription que nous avons reçues ces derniers temps seront examinées et présentées à votre acceptation à l'Assemblée générale du mois de mai prochain, sous condition que ces candidats aient satisfait à l'essai.

Le Conseil, considérant qu'il y a intérêt primordial à ce que les décisions d'Assemblée générale intéressant la marche de l'Association ne soient prises que par les sociétaires qui y consacrent toute leur activité jusqu'à leur prise de retraite, vous propose la radiation comme sociétaires des camarades suivants : Goehring (Henri), Boucraut (Henri), Holdrinet (Victor), Kostielecki (René), Kirsch (Antoine), Delagarde (Victor), Flauzac (Norbert), qui ne sont plus en activité au sein de l'atelier social, ainsi que celle de Bard (Jean), Marion (René) et Clostre (André), qui ont contrevenu au règlement intérieur de notre Association.

COMPTABILITÉ

Comptabilité générale. — Cette section a toujours un gros volume de travaux et a fourni aux différents organismes tous les renseignements dont ils ont besoin pour assurer la marche de la Société.

Comptabilité industrielle. — Cette section a eu à fournir les comptes nécessaires à l'établissement de nos situations, et nous constatons, malheureusement, que des erreurs dans l'établissement et l'affectation des bons se produisent toujours.

Nous demandons à chacun, selon la place qu'il occupe, de faire le plus scrupuleusement possible ce travail et d'y prêter toute l'attention désirable.

La section *Prévision* a été souvent tenue en haleine, la rentrée des matières ne s'effectuant pas selon les prévisions.

La section *Main-d'œuvre*, en plus du travail courant, a dû fournir un gros effort pour établir les nombreux états et statistiques qui nous ont été demandés.

SERVICE COMMERCIAL

Section « P.T.T. ». — Par suite de la nomination de notre camarade Bègue au poste de directeur adjoint, la direction de cette section a été confiée au camarade Faucheur.

Devant les difficultés d'approvisionnement, nous ne recherchons pas à gonfler notre carnet de commandes, d'autant plus que celles enregistrées dans le semestre précédent forment un chiffre très important.

Le ralentissement constaté sur les installations s'est maintenu, il est dû aux difficultés actuelles, bien que les demandes d'établissement de devis ou de marchés soient toujours très nombreuses.

Section « Privé ». — Cette section s'efforce de conserver de bonnes relations avec tous nos clients, malgré qu'il ne soit pas possible de leur donner toujours satisfaction.

Nous avons toujours de grosses difficultés à correspondre avec nos agences qui se trouvent en zone libre et à les approvisionner.

Section « Mesures ». — Les besoins en matières de cette section étant moins grands que pour la téléphonie, le chiffre des ventes sera en augmentation sur les années précédentes; toutefois, il s'équilibre avec les commandes enregistrées depuis le début de l'année.

Section « Marine ». — Nous avons livré vingt répéteurs sur la commande destinée à la Marine marchande.

D'autre part, trois compas-maître sont complètement montés et nous allons pouvoir prochainement livrer les deux compas que nous avons en commande.

Durant ce semestre, nous avons effectué la réparation du compas de l'*Orégon*.

SERVICE TECHNIQUE

Le camarade Coutelle ayant été appelé au poste de directeur commercial, il a été remplacé dans la fonction de secrétaire général au Service Technique par le camarade Guillouet (Georges).

Département Téléphonie.

La gamme du matériel de multiple extensible a été complétée par l'étude des bâtis de chercheurs connecteurs; signalons l'admission par les P.T.T. de nos prototypes de keyboards et tableaux de jacks.

Un prototype de tableau d'essais a été également soumis et accepté par l'Administration.

Les mises en service des autocommutateurs de Fontainebleau et d'Avon se sont effectuées à l'entière satisfaction de l'Administration.

Les études concernant les marchés en cours pour Limoges et Charleville sont maintenant terminées.

Nous étudions, entre autres, un projet d'installation d'un réseau automatique et manuel pour les L.S.G.D., en nous inspirant des études faites à l'occasion de l'installation du Ministère de la Production industrielle.

Nous avons terminé la mise au point des autocommutateurs pour réseaux H.F., et cela, à l'entière satisfaction de notre client, qui a installé dans ses ateliers une maquette de démonstration à l'attention de la clientèle éventuelle, à laquelle ce matériel fut présenté au cours d'une conférence faite par notre ingénieur en chef.

La rareté de la matière première nous impose toujours de nombreuses recherches. Nous dirigeons nos efforts non seulement sur les matières de remplacement, mais également sur la simplification de nos fabrications.

Département Laboratoire.

Poudre de fer. — Nous avons terminé l'étude du four destiné à remplacer ceux existants, dans le but de modifier le mode de fabrication et d'accélérer la qualité et la fabrication.

Parallèlement, une étude approfondie des propriétés de cette poudre est en cours; cette étude permet, d'ores et déjà, d'affirmer que la poudre obtenue sera de meilleure qualité.

Nous continuons à améliorer le système des courants porteurs.

Enfin, l'équipement du laboratoire se poursuit toujours, ce qui permettra d'accélérer le rythme des études.

Département Appareils de mesure.

Signalons, parmi les études en cours, des améliorations apportées à l'équipage du galvanomètre à index lumineux, permettant d'augmenter sa sensibilité et ses utilisations; dans les appareils pivotants, une amélioration concernant la présentation des cadrans.

Nous avons terminé, d'autre part, les prototypes des thermo-piles.

L'utilisation de la matière moulée est de plus en plus généralisée.

Pour l'avenir, nous nous proposons d'adapter à nos appareils de laboratoire notre commutateur de précision nouvellement créé, et profiterons de cette adaptation pour améliorer les qualités techniques de chacun de ces appareils.

Département Marine.

Parmi les études terminées, citons : moteur générateur et support, groupe convertisseur, boîte de transport à main.

Parmi les études en cours ou à faire, nous relevons : diverses notices pour gyro-compas, tableau de commande des répétiteurs, alidade de relèvement, enregistreur et outillage. Comme pour les autres départements, nous avons à veiller à la mise à jour des dossiers, en tenant compte soit des modifications apportées par la fabrication, soit par les interdictions de matières.

Dans la partie laboratoire, les résultats acquis sur le compas « Savoie » nous donnent entière satisfaction. A titre indicatif, mentionnons que les tolérances Brown d'essais des compas, aux trois roulis, sont d'un degré. Nous avons réussi, sur le compas A.O.P., à abaisser cette tolérance à 2/10 de degré.

La Marine nationale ayant manifesté le désir d'essayer un compas de notre fabrication, nous allons lui soumettre notre type A. Ces essais seront de la plus haute importance pour nos débouchés futurs aux Marines marchande et nationale.

En résumé, les résultats obtenus ont démontré la valeur de notre matériel.

Bureau d'études.

Le Bureau d'études a suivi les travaux du Service Technique et a terminé plusieurs documentations, ainsi que des études nécessitées par les changements de matières, malgré de nombreuses défections parmi son personnel.

Préparation du travail.

En ce qui concerne la section *Archives*, la pénurie de papier crée de grandes difficultés, ceci amène la réctification à la plume des dessins chaque fois que cela est possible.

La section *Nomenclature* a eu à faire face à de nombreuses demandes; quelques retards sont dus aux modifications apportées par suite de l'interdiction d'emploi de certaines matières.

La section *Lancement des commandes* assure le réapprovisionnement des organes stock pour les commandes fermes et surveillance, d'une façon permanente, le stock minimum.

Les états de matières que nous devons fournir imposent un gros travail. Cette section, en accord avec le Service Technique, s'améliore constamment.

Les prix de revient subissent des modifications dues aux circonstances actuelles, ces modifications sont tenues à jour d'une façon permanente.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Dans le but de donner satisfaction à l'Administration des P.T.T., nous lui avons proposé l'établissement de programmes de livraison de matériel de multiples extensibles.

Nous avons demandé à la C.O.T. de nous faire connaître ses possibilités, les prévisions qui ont été établies pour un trimestre ont été respectées.

Cette façon de faire a donné satisfaction à l'Administration; malheureusement, pour le prochain avenir, le manque de matières est un obstacle sérieux à l'établissement de nouveaux programmes, car nous ne sommes jamais certains de recevoir la matière qui a été commandée.

La C.O.T. s'est employée de son mieux à résoudre les graves problèmes posés par : le manque d'approvisionnement, la réduction des effectifs et l'impossibilité de les remplacer.

Malgré ces inconvénients, un certain nombre de fabrications ont pu, jusqu'à présent, être continuées.

Elle a également dû prendre des dispositions pour faire face à des travaux très urgents demandés par l'Administration. Dans la majeure partie des cas, elle a pu donner satisfaction; toutefois, l'exécution du travail a été considérablement gênée par la période des vacances qui s'est prolongée pendant plusieurs mois, les dates de départs et la durée n'ayant pas été respectées.

Nous avons enfin reçu livraison du tour Cazeneuve commandé depuis 1939. Au premier examen, il apparaît que ce tour de qualité nous donnera entière satisfaction.

Ne pouvant trouver de soudeurs, nous avons fait appel, pour un temps limité, à des soudeuses de métier, mais nous ne pouvons prévoir, en raison des circonstances, le moment où nous pourrions nous en séparer.

Pour satisfaire en main-d'œuvre les besoins de la C.O.T., nous avons dû faire appel, ces dernières semaines, à des jeunes gens de moins de 20 ans.

Le service d'expéditions a fonctionné d'une façon satisfaisante, malgré l'espace restreint dont il dispose.

Nous avons dû, dans le but de réduire l'embouteillage occasionné par le dépôt au magasin des articles terminés destinés à être livrés aux clients, faire transformer notre camion deux tonnes en gazogène et le fourgon tôle pour fonctionner à l'électricité.

ACHATS

Notre Service d'achats, comme précédemment, fait l'impossible pour satisfaire à tous nos besoins de matières; toutefois, les difficultés s'accroissent toujours pour l'obtention des droits à matières et, ensuite, pour nous procurer ces dernières auprès des fournisseurs.

A noter que les droits à matières vont sans cesse en diminuant, alors que nos besoins vont en augmentant.

Nous avons toujours de grandes difficultés à faire rentrer les commandes de produits finis (décolletage, fils, condensateurs, etc.), nos fournisseurs ayant les mêmes ennuis que nous dans leurs approvisionnements.

GÉNÉRALITÉS

Le premier travail du Conseil fut de charger la Direction d'obtenir le prêt de 3.000.000 de la Caisse centrale du Crédit coopératif et de rechercher de plus larges facilités auprès des banques pour donner un peu plus d'aisance à notre trésorerie. Après de multiples démarches, ces résultats furent obtenus dès les premiers jours du mois de juillet.

A noter que la Banque coopérative, devant certaine défaillance, nous a prêté son concours pour faire face à nos engagements du mois de juin.

Pour répondre aux nécessités de la loi, nous avons dû transformer la Caisse de dépôts et supprimer définitivement le compte à vue. Nous vous remettons le nouveau règlement qui sera mis en vigueur avant la fin de l'année.

Notre politique commerciale du moment consiste à préserver l'avenir sans toutefois trop augmenter notre portefeuille de commandes.

Le certificat nous classant industrie privilégiée « VB. Betrieb » nous ayant été retiré au 1^{er} juin, nous avons fait des démarches et obtenu son renouvellement. Nous avons même obtenu, depuis le mois dernier, notre classification dans la catégorie supérieure.

Dans la période actuelle, cette chose est très importante en raison du régime préférentiel qu'elle apporte sur la réduction de l'électricité, du gaz, et les plus grandes facilités qu'elle donne pour l'obtention de certaines matières, etc.

Du côté de la Coopération, nous avons fait savoir aux différents rouages que c'était le camarade Ribeyre, président-directeur général, qui avait qualité pour représenter l'A.O.I.P. dans tous les organismes coopératifs.

Notre camarade directeur a déjà été appelé à siéger au Conseil de l'Orphelinat, de la Banque, de la Caisse de Compensation et au Conseil national de la Coopération.

Le Conseil d'administration, mettant à profit les remarques qui lui avaient été signalées dans le rapport établi sur la demande de la Caisse centrale du Crédit coopératif, a été unanime pour confier à un organisme composé d'ingénieurs spécialistes l'examen du fonctionnement de tous les services de notre coopérative.

Un premier rapport dit de « diagnostic » nous a été remis le 2 novembre. Il nous parvient avec près d'un mois de retard sur le délai prévu, aussi nous ne pouvons, dans ce rapport, vous donner nos appréciations sur les conseils et suggestions qui nous sont soumis, n'ayant pas eu le temps de les étudier.

Camarades, avec votre confiance, votre compréhension et tout votre cœur de coopérateur, vous nous aiderez à mettre en application les méthodes rationnelles que nous aurons retenues; elles nous permettront d'obtenir tout le profit que peut donner une entreprise de l'importance de l'A.O.I.P., d'assurer l'avenir tout en développant les œuvres sociales et de donner à tous les travailleurs de la coopérative de meilleurs moyens matériels.

Nous vous avons mis au courant, dans la réunion d'information tenue le 10 octobre, des raisons qui ne nous ont pas permis d'améliorer la condition des travailleurs de l'Association.

Soyez assurés que tous nos efforts tendent à solutionner cette importante question qui ne pourra être résolue qu'avec la bonne volonté de chacun.

Nous ne désespérons pas que vous fassiez tout l'effort voulu pour y parvenir.

Après la période des vacances, la situation appelait des mesures rapides; aussi, nous avons, sans plus attendre, décidé de remettre au chef de fabrication des notes destinées aux chefs d'atelier et aux chefs d'équipe; nous pensons que tous en ont compris l'importance pour le bien de notre Association.

Pour remédier aux inconvénients déjà signalés, causés par les vacances qui se sont échelonnées de juin à fin septembre, le Conseil vous propose la nouvelle réglementation suivante :

1° Il ne sera autorisé qu'un mois de congé par an (vacances comprises). Toutefois, des absences exceptionnelles pourront être accordées, mais ne pourront, en aucun cas, excéder un mois au total pour l'année;

2° Pour les vacances, les ateliers et bureaux seront fermés pendant deux semaines dans le courant du mois d'août.

Devant les nombreuses réclamations au sujet de la cantine, le Conseil a remercié le gérant et a dû rechercher une nouvelle organisation.

Le résultat obtenu avec cette nouvelle méthode nous donnant satisfaction jusqu'à présent, ainsi qu'aux usagers, nous avons, en attendant qu'un Comité social soit désigné, nommé un Comité de gestion provisoire qui doit assurer, sous notre responsabilité, la bonne marche de la cantine.

Nous avons demandé au président de notre coopérative de consommation qui s'occupe de la culture maraîchère de nous faire parvenir un rapport pour que nous puissions vous entretenir des espoirs de cette exploitation.

Pour répondre au désir de nombreux camarades d'être payés à la quatorzaine, le Conseil a décidé, à partir du 1^{er} janvier 1943, d'assurer une paye ou un acompte chaque vendredi, tout en maintenant le principe de la quinzaine qui facilite le travail de la comptabilité.

Depuis le 1^{er} octobre, en raison d'une ordonnance du Secrétaire à la Production, nous avons porté la semaine de travail de 45 à 48 heures, ce qui nous a obligés à ouvrir les ateliers et bureaux le samedi matin.

Voici, camarades, brièvement résumée, l'activité de l'A.O.I.P. durant le semestre écoulé.

Nos appréhensions restent grandes quant à l'avenir, le départ d'une partie de nos camarades va gêner considérablement la fabrication; nous aurons à tendre tous nos efforts pour rétablir la situation difficile dans laquelle va se trouver l'A.O.I.P. à la suite de cet état de choses.

D'autre part, la pénurie des matières premières, qui va en s'accroissant, fait que nous nous demandons avec angoisse dans quelles conditions nous pourrions exécuter nos commandes dans le courant de l'année prochaine.

Nous vous demandons de faire confiance à votre Conseil et à la Direction qui s'emploieront de leur mieux et rechercheront les moyens en vue de faire face à toutes éventualités.

LE CONSEIL.

Nous vous informons qu'un repas sera servi dans notre réfectoire au prix de 20 francs à ceux qui se feront inscrire avant le 23 novembre 1942.

Les sociétaires travaillant à l'atelier devront remettre leur inscription avec les tickets à leur chef d'équipe.

Les retraités pourront se faire inscrire au Secrétariat ou écrire en joignant les tickets.

Tickets à fournir :

Fromage 20 grammes
Matières grasses.... 5 grammes

Chacun devra apporter son pain.

